

La Ville de Kembs bénéficie d'un cadre de vie privilégié, au cœur de la région des 3 Frontières. Son territoire bordé par les rives du Rhin et la forêt domaniale de la Hardt s'étend sur plus de 7 km. Comptant près de 5 801 habitants, Kembs est une commune active et engagée dans les domaines du sport, de la culture et de l'environnement.

Les enfants des 5 écoles de la Ville sont accueillis dans les deux périscolaires communaux et sur un site d'accueil de loisirs sans hébergement les mercredis et les vacances.

Afin de compléter son équipe, la Ville de Kembs, recherche un(e) :

**ANIMATEUR PERISCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS (H/F)
à temps non complet (28/35^{ème})**



+ DESCRIPTION DU POSTE

Vous intégrez une équipe dynamique d'animateurs et animatrices répartis sur deux sites, chaque site étant encadré par une Directrice.

Vos principales missions sont :

- Accueil des enfants
- Convoyages à pied entre la structure et les écoles
- Création et préparation des activités en lien avec le projet pédagogique
- Animer les séances d'activités avec les enfants
- Préparation des tables pour les repas
- Service des repas (petit déjeuner, déjeuner et goûter)
- Nettoyage de la structure
- Participation aux réunions d'équipe
- Participation à des projets d'animation motivants et innovants

+ PROFIL RECHERCHE

Vous êtes obligatoirement titulaire du BAFA ou d'un diplôme dans le domaine de la petite enfance ou de l'animation et avez une première expérience d'au moins un an dans l'animation en périscolaire.

Vous êtes dynamique, vous débordez d'idées et avez l'esprit d'équipe. Vous maîtrisez et respectez les règles de sécurité et avez le sens du service public.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Vous travaillez 28h par semaine du lundi au vendredi en période scolaire ainsi que pendant les vacances. Le site est fermé 3 semaines au mois d'août et 2 semaines pendant les vacances de Noël.

Nos engagements :

- Une rémunération statutaire qui prend en compte les sujétions du poste (traitement indiciaire, régime indemnitaire, 13^{ème} mois, chèques déjeuner, forfait mobilités durables).
- Une mutuelle et une prévoyance de groupe (facultatives) avec participation financière de la commune
- L'opportunité de suivre des formations chaque année
- La prise en compte de la qualité de vie au travail et l'écoute de nos agents

Démarrage dès que possible.

Premier CDD d'une durée de 1 à 3 mois selon expérience, avec possibilité de renouvellement.

Vous êtes intéressé(e) par cette offre ?

**N'hésitez plus, et envoyez votre candidature par mail à drh@kembs.alsace
ou par courrier 5 rue de Saint-Louis 68680 KEMBS.**